

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2025 - (N° 2068)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 67

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 5

ETAT B

Mission « Administration générale et territoriale de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Administration territoriale de l'État	0	-4 468 220	0	-6 036 676
Vie politique	0	-6 401 044	0	-4 095 609
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	0	-146 749 505	0	-100 994 99 3
TOTAUX	0	-157 618 769	0	-111 127 27 8
SOLDE	+157 618 769		+111 127 278	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI vise à revenir sur l'annulation de crédit sur la mission « Administration générale et territoriale de l'État ». Cette diminution de crédit dans cette mission est révélatrice du peu d'égard de la macronie concernant nos bassins de vie et la continuité de l'État et des services publics dans ces territoires.

Alors que nos préfectures sont notoirement sous dotées, ce projet de loi de fin de gestion trouve pourtant un moyen de leur faire payer l'austérité ! En votant ce texte, c'est plus de six millions de crédits qui n'iront pas soutenir les services déconcentrés de l'État.

Dans le détail, nous demandons la suppression des annulations de crédits de :

– 4 468 220 € en AE et 6 036 676 € en CP prévue pour le programme Administration territoriale de l'État.

– 6 401 044 € en AE et 4 095 609 € en CP prévue pour le programme Vie politique.

– 146 749 505 € en AE et 100 994 993 en CP prévue pour le programme Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur.